



Le Trait d'Union

magazine



DOSSIER

PAGES 4 A 5



Centre Technique Municipal

Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°101
MARS 2021

Pages 2-3

Sommaire
Edito

Pages 4-5

Dossier : Centre Technique Municipal

Pages 6-7

Service Jeunesse

Pages 8-9

Union commerciale
Vie économique

Page 10

Retour sur ...

Pages 11 à 13

Vie Culturelle

Page 14

Services à la personne
Emploi et formation

Pages 15-16

Action Sociale

Page 17

Cadre de Vie

Pages 18-19

Droit d'expression des groupes d'élus
Service Petite Enfance

Page 20

Comtesse des Flandres



P.4

Dossier Centre Technique Municipal

Directeur de publication : Philippe Parsy
Edition, reportages et photos :
Service Communication de la Ville d'Annœullin
Grand'Place 59112 Annœullin
Impression : Hechter à Vendin les Béthune
4 700 exemplaires
Tous droits de reproduction réservés - Mars 2021



Edito

Chères Annœullinoises,
Chers Annœullinois,

Agir malgré TOUT et agir pour TOUS : c'est dans cet esprit que nous opérons depuis le début de la pandémie en mobilisant l'ensemble des forces humaines, que je remercie encore, dans la mise en œuvre des mesures prises. Ainsi, dès le premier confinement, Annœullin a su accueillir les enfants des personnels de soins ou de police. Le fonctionnement des écoles et des services a été régulièrement adapté aux mesures sanitaires à respecter et nous avons assuré le suivi et l'information régulière des habitants sur ces dispositions. Très tôt, une commande de masques de protection auprès de deux entreprises annœullinoises a permis à chacun d'être équipé pour respecter un des gestes barrières, avec une adaptation en fonction de la composition familiale .

Les activités commerciales dites essentielles ont été facilitées par des autorisations de poses de terrasses ou de tonnelles sur le domaine public.

Dès le 9 avril 2020, en lien avec le laboratoire local, nous avons contribué à l'ouverture d'un Centre de dépistage COVID-19.

Dès le 7 janvier 2021, nous avons proposé à M. le Préfet d'ouvrir un Centre de vaccination à Annœullin. A ce stade, nous n'avons pas été retenus pour cette phase de vaccination, et nous restons prêts à nous mobiliser si la situation venait à évoluer.

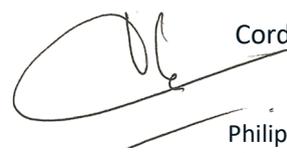
Les centres retenus étant éloignés d'Annœullin, la Ville a créé une «Cellule d'assistance COVID» pour aider les personnes annœullinoises isolées, vulnérables, âgées de 75 ans et +... dans leurs démarches pour la vaccination dans l'un des centres proches, SECLIN ou CARVIN.

Pour faciliter leur prise de rendez-vous, un appel à un **Numéro Unique 03 66 21 20 10** permet à la Mairie d'enregistrer les demandes, en fonction de l'ouverture des centres et de l'arrivée des doses.

La Ville accompagne les personnes, sans famille proche ou sans solution d'accompagnement dans leur entourage, en leur proposant un service de conduite vers l'un de ces deux centres de vaccination.

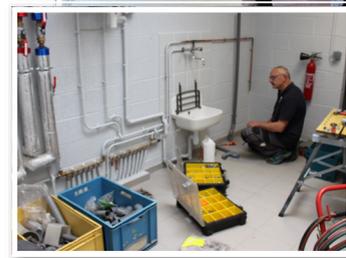
Comme vous le savez, comme vous le voyez donc, depuis le début d'une crise sans précédent qui nous impose réactivité et efficience, la Municipalité d'Annœullin est toujours présente en mettant en œuvre, sans tambour ni trompette, nombre d'initiatives, de services notamment pour les personnes âgées, les personnes isolées ou vulnérables. C'est une nouvelle fois la démonstration de son attachement à la solidarité et à la convivialité et elle ne faillira pas à cette démarche.

Enfin, sachez que toutes ces mesures «énergivores» et imprévisibles ne nous empêchent pas d'avancer efficacement sur la mise en œuvre de notre programme électoral; vous n'hésitez d'ailleurs pas à nous le faire savoir.

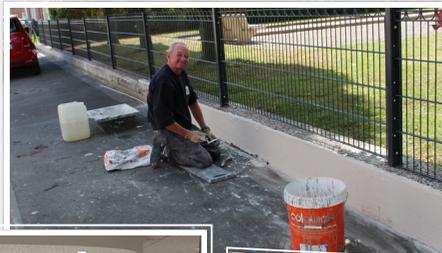
 Cordialement
Philippe PARSY
Maire d'Annœullin

Un service public, garant du bon fonctionnement de notre patrimoine municipal !

Ils plantent, ils entretiennent, ils réparent, ils préparent, ils embellissent ... Nos agents du service technique sont tous les jours sur le terrain pour que notre ville soit pratique, belle et propre.



Les équipes en action, avant la crise sanitaire



Installé à l'entrée de la ville au 102 C Route de DON, le nouveau Centre Technique Municipal, dirigé par Christian JAKIEL, a ouvert ses portes le 1^{er} Mars 2020 malgré l'épidémie de la COVID.

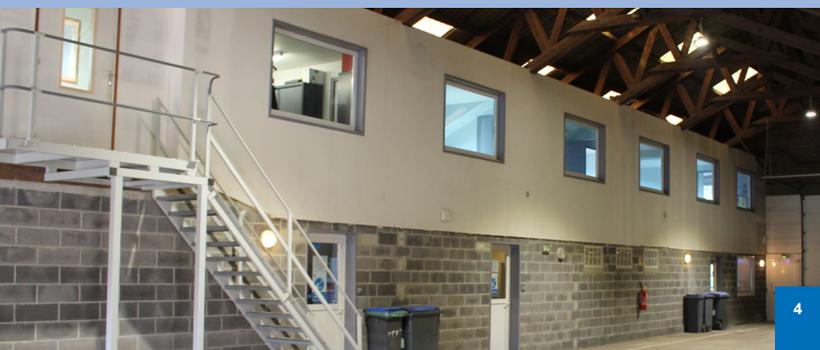


Cette réinstallation nécessaire des services techniques de la ville jusqu'ici répartis sur plusieurs sites a permis de mieux les regrouper.

Une accessibilité rendue possible aux personnels et aux visiteurs à mobilité réduite vient compléter un bâtiment qui offre des conditions de travail optimales à toutes les équipes et permet le bon accomplissement de leur mission.

Le Centre Technique Municipal fonctionne avec 5 services et dispose de 420 m² de bureaux pour accueillir un personnel dont la polyvalence est une véritable force pour notre ville.

Il est ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 16h15 et le vendredi jusqu'à 16h.



LES MISSIONS du Centre Technique Municipal

Elles sont nombreuses !

- > Voirie
- > Entretien des bâtiments communaux
- > Eclairage public (maintenance des équipements et du réseau public, mise en place des illuminations de Noël)
- > Espaces verts, propreté publique, fleurissement
- > Service fêtes et cérémonies
- > Manifestations culturelles

LES MOYENS du Centre Technique Municipal

- > **Des moyens humains** : 25 agents qualifiés et dont la formation continue nous garantit un savoir-faire et des compétences sans cesse mises à jour
- > **Des moyens matériels** conséquents pour une véritable autonomie et une efficacité totale : outillages, tondeuses, balayeuse

Le Centre Technique Municipal en quelques chiffres :

- > Entretien de **sept écoles, d'une crèche, d'une halte-garderie, des équipements sportifs et salles communales**
- > **8 000** fleurs plantées
- > **80 km** de trottoirs à nettoyer
- > **25 hectares** de pelouses et espaces verts



Quelques chiffres



25 hectares
Entretien
espaces verts



8 000
Fleurs
plantées



80 km
Trottoirs
à nettoyer



7 écoles
35 bâtiments
municipaux



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

102 C Route de Don



Responsable : M. JAKIEL

Tél. : 03 20 90 41 20



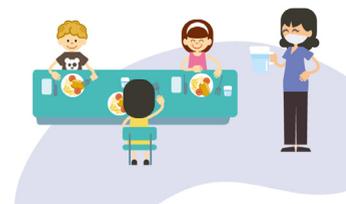
christian.jakiel@annoeullin.fr

ctm@annoeullin.fr



Les services de restauration scolaire annoeullinois à l'heure de la COVID !

Depuis début janvier et pour faire face à une circulation accrue des variants de la Covid-19 en France, un nouveau protocole sanitaire encore plus strict s'applique dans nos cantines scolaires.



Alors comment nos services s'organisent-ils pour assurer la restauration des enfants dans la plus grande sécurité sanitaire ?



Retour sur les nouvelles exigences pour les classes de la maternelle au CM2 :

- > **Distanciation entre classes** (deux mètres) pour éviter le brassage des élèves et stabilisation des groupes d'élèves déjeunant à la même table.
- > **Port du masque de catégorie 1** lorsqu'ils sont assis et tant qu'ils ne consomment pas plat ou boisson.
- > **Plages horaires et nombre de services adaptés.**
- > **Assises des enfants évitant le face à face.**
- > **Tables nettoyées et désinfectées**, après chaque service et, après chaque repas.
- > **Prohibition des offres alimentaires en vrac** (pains, bars à salades, desserts, corbeilles de fruits, etc.) au profit d'un dressage à l'assiette et/ou au plateau pour éviter les manipulations.



La Ville d'Annœullin dispose de **cinq lieux de restauration** accueillant chaque midi entre **650 et 700 demi-pensionnaires** et **30 personnels d'encadrement**. Seuls les élèves des écoles Anne Frank et Sainte Anne se déplacent pour se rendre à leurs restaurants respectifs.

Pour répondre aux nouvelles exigences sanitaires, la Municipalité a mis à disposition de la restauration scolaire la salle des fêtes qui accueille les élèves de l'école Anne Frank soit entre 65 et 70 enfants. **Et dans la plus grande sécurité sanitaire.**

Tous les repas sont préparés à la cuisine centrale et livrés aux différents sites.

Pendant ce temps, les agents dressent les tables et préparent les plateaux de chaque enfant (verre, couverts, assiette, pain). Les enfants seront ensuite servis les uns après les autres en commençant par leur entrée puis le plat principal maintenu au chaud dans des conditions optimales.

Et voici le tout en images avec les élèves de l'école Anne Frank, à la salle des fêtes.

- > Arrivée du 1^{er} groupe d'enfants masqués vers 11h50 accompagnés des animateurs et lavage des mains avec la solution hydroalcoolique.
 - > Les enfants s'installent à table, leur plateau est prêt et ils restent masqués tant qu'ils ne mangent pas.
 - > Les chariots contenant les assiettes froides et chaudes sont prêts, les enfants sont servis à table.
 - > Les enfants vont alors pouvoir manger, ils sont donc autorisés à retirer leur masque ; il n'y aura pas de déplacement pendant le temps du repas (sauf exception type passage aux toilettes, l'enfant se déplace masqué) ; ils disposent de 30 à 40 minutes pour se restaurer.
 - > Fin du repas, les enfants remettent le masque, et se dirigent vers une sortie totalement distincte de l'entrée dans la salle des fêtes.
 - > Une autre partie de la salle des fêtes a été préparée pour accueillir le 2^e groupe.
- > Et au suivant ! un autre groupe d'élèves attend son tour !**



Le strict respect du protocole sanitaire nous permet aujourd'hui d'assurer un service public grandement apprécié des parents ET dans la plus grande sécurité sanitaire. Les enfants comme les adultes conscients de leur responsabilité sont à féliciter ! La restauration scolaire est maintenue quand d'autres communes sont contraintes à la fermeture, pour diverses causes **Le pari est donc gagné pour le moment, MAINTENONS TOUS NOS EFFORTS !**



Réunion 2.0 du bureau de l'Union Artisanale et Commerciale « Annoeullin pour vous »



A défaut de pouvoir se réunir physiquement, nos réunions se déroulent maintenant via une plateforme en ligne, même en « pyjama », nous nous efforçons d'accompagner au mieux nos commerçants et artisans.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents Decor'home, les Créations de Cécé, la boulangerie Hoflack et Direct Fabricant. **Le Salon de l'Artisanat ainsi que la braderie sont malheureusement annulés** au vu de la situation sanitaire, mais nous réfléchissons à de nouvelles actions dont nous vous ferons part très prochainement.



[J'achète à Annoeullin]

**ENSEMBLE,
soutenons
nos commerçants !**

Faites vos courses en toute sécurité,
dans le respect des gestes barrières.

Le contexte économique et les confinements ont fragilisé les acteurs économiques, c'est pourquoi **la MEL poursuit son soutien par une prolongation « du Fonds de rebond initial » vers « un Fonds de rebond 2 »** couvrant **les mois de novembre et décembre 2020**. Celui-ci est accessible aux entreprises créées avant le 1^{er} nov. 2020 et prévoit d'élargir une nouvelle fois les critères d'éligibilité pour accéder aux aides métropolitaines.

> **Une aide à l'immobilier pour les artisans/commerçants, propriétaires/en cours d'acquisition ou locataires d'un local**, qui ont une vitrine ou un point de vente en lien direct avec un atelier de réparation associé sur le territoire : jusqu'à 2500€/mois sur 2 mois dont une bonification de 500€ en cas d'emploi d'un salarié ETP (Equivalent temps plein).

> **Une aide forfaitaire pour les TPE** de - de 20 salariés, des secteurs du tourisme, événementiel, culture et sport : jusqu'à 4500€/mois sur 4 mois (sept. à déc.) pour un chiffre d'affaires inférieur à 8 millions d'euros. Ce dispositif s'ouvre aux activités de conseil, en publicité et communication, activités d'organisation de séminaires professionnels et de congrès, de location de courte durée de voiture et de véhicules automobiles légers, de création et d'atelier artistique, de traducteur et interprètes et de grossistes pour CHR (Café/Hôtel/Restaurant).

> **Une aide forfaitaire pour les TPE** (- de 20 salariés) exploitants des secteurs de l'agriculture, de l'horticulture, de l'élevage et fermes éducatives. Jusqu'à 4500€/mois sur 2 mois pour un chiffre d'affaires inférieur à 8 millions d'euros.

> **Une aide forfaitaire pour les TPE/PME** (- de 50 salariés) des secteurs de l'industrie et services à l'industrie : jusqu'à 6000€/mois sur 2 mois pour un chiffre d'affaires inférieur à 8 millions d'euros.

«Le Fonds de rebond 2» est cumulable avec le «Fonds de rebond initial» sans excéder une aide d'un montant total de 20 000€ pour les périodes couvrant les deux confinements.

LA MEL VOUS ACCOMPAGNE POUR LA REPRISE
AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES • SUBVENTIONS

**AGRICULTEUR,
HORTICULTEUR,
APICULTEUR,
ÉLEVEUR,
FERME ÉDUCATIVE**

2^e FONDS DE REBOND
Aide jusqu'à 9 000 €



Toutes les infos sur www.lillemetropole.fr



LA MEL VOUS ACCOMPAGNE POUR LA REPRISE
AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS • SUBVENTIONS

**ASSOCIATION
À VOCATION
ÉCONOMIQUE**

2^e FONDS DE REBOND
Aide jusqu'à 20 000 €



Toutes les infos sur www.lillemetropole.fr



Dépôt de dossier

L'accès à la plateforme se fait par voie dématérialisée sur le site de la MEL : www.lillemetropole.fr - **Fonds de rebond 2**

La MEL reste à votre disposition pour tout complément d'information
au **0 800 711 721**
du lundi au vendredi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Pour tout problème technique, une bulle « ASSISTANCE » est accessible à chaque étape de votre saisie de dossier.



Nouvelle enseigne

CONCESSION RENAULT

Depuis le 4 janvier 2021, une nouvelle concession RENAULT a vu le jour dans la zone artisanale et commerciale, rue Lavoisier.

Romain MULLIER et Alexandra PARCINSKI, gérants, et toute leur équipe, vous proposent un service de proximité pour la réparation de votre véhicule, toutes marques confondues.

Ils vous proposent par ailleurs la vente de véhicules neufs RENAULT et d'occasion toutes marques.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

5, rue Lavoisier - Tél. : 03 20 18 40 91

Retour sur ...

Mobilité douce

200 €

OFFERTS POUR L'ACHAT D'UN VELO, A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Rendez-vous sur www.annoeullin.fr

A partir du 1er Janvier 2021 (date de la facture faisant foi), toute personne résidant sur Annœullin, sans aucune condition de ressources, peut bénéficier d'une aide correspondant à 200 € sur l'achat d'un vélo à assistance électrique*.
(* pour les conditions particulières renvoi sur article complet)

Comment bénéficier de cette aide ? Faites votre demande en ligne, à partir du 1^{er} Janvier 2021
Pour toutes questions : contact@ville-annoeullin.fr



1



2



3



4

- 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
- 1^{ère} signature de la Charte «Aide au vélo électrique» avec un Annœullinois
 - Broyage des Sapins par le service environnement

Plus de photos sur



10



5

Challenge Littéraire 2021

Il est de retour dans les quatre médiathèques du réseau, le challenge littéraire, douze mois en livres pour partir à la découverte de nouveaux horizons !

Une année pour découvrir par exemple celui consacré au destin féminin, en passant par le livre vert au sens propre comme au sens figuré ou encore celui mettant à l'honneur une personne âgée. Alors adultes, ados, enfants : osez relever le défi !

> Plus d'informations : <https://mediatheques-haute-deule.fr/>



Journée du 8 mars : Journée Internationale des droits des femmes

Célébrons la **Journée Internationale des femmes** appelée aussi en France la **Journée Internationale des droits des femmes**, pour mettre en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

L'occasion pour nous, d'abord, d'un petit rappel :

LES CHIFFRES DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

400 000 femmes victimes de violences conjugales en 2 ans	10% de femmes victimes de violences conjugales
148 femmes mortes sous les coups de leur conjoint en 2012	20% seulement des victimes se déplacent à la police ou à la gendarmerie
2,5 MILLIARDS d'euros : c'est le coût économique annuel des violences pour la société	16% des femmes déclarent avoir subi des rapports forcés ou des tentatives de rapports forcés au cours de leur vie
154 000 femmes (18-75 ans) ont déclaré avoir été victimes de viol entre 2010 et 2011	

Source : francetvinfo.fr

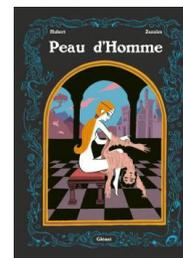
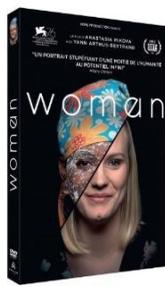


le 8 mars
c'est
toute l'année

Côté livres, CD, DVD
c'est surtout l'occasion pour nous de vous proposer une

Sélection Culturelle
100% féminine !

Trois œuvres littéraires sélectionnées et bien d'autres encore à découvrir absolument dans votre médiathèque !



les p'tits Rendez-vous CULTURELS



Médiathèque François Mitterrand
Boulevard Léon Blum 59112 ANNŒULLIN
Tél. 03 20 16 15 90
<https://mediatheques-haute-deule.fr>
contact@mediatheques-haute-deule.fr
<https://www.facebook.com/bibannoeullin>



Coups de cœur

Pour commencer, ce roman jeunesse, conseillé par Emilie, « *Mystères à Riddling Woods* » de Samuel J. HALPIN

Quand les enfants disparaissent, il faut alors mener l'enquête. Un soupçon de contes, une pincée de merveilleux agrémentée de quelques frissons pour passer un bon moment de détente fantastique ...



Ce documentaire jeunesse proposé par Steeve de Stéphanie DUVAL

« Qu'y a-t-il dans ma tablette ? ». A l'heure où les écrans nous envahissent, les enfants s'interrogent ...



Dans la catégorie du roman adulte, Delphine vous fait découvrir :

« *Les imbattables* » de Sarah MAEGHT. La rencontre entre Victoire, étudiante, et Basile, 9 ans dont elle est la baby sissiter. Deux personnages qui vont nous faire vivre une folle semaine !



Dans le cadre des P'tits rendez vous culturels, nous vous invitons à découvrir le spectacle « Sac à dos » pour les enfants de 2 à 6 ans par la Compagnie « Les Lucioles s'en mêlent », samedi 24 avril à la médiathèque d'Annœullin.

Deux séances seront proposées. C'est l'histoire d'un départ à l'aventure, celui de la création. Mêlant mimes, marionnettes et bruitages, ce spectacle invite les plus petits et leurs familles à partir en voyage à la rencontre de grands textes.

Du « Petit Poucet » de Perrault à « L'Odyssée d'Homère », les enfants parcourent ces épopées afin d'inventer leur propre histoire.

Renseignements et inscriptions à la médiathèque
ou au 03.20.16.15.90 - Tarif unique : 3 €

Et bien d'autres rendez-vous pour tous les âges ! Alors à vos agendas !

L'exposition « *Les Héroïnes fantaisistes* » du 16 mars au 17 avril : une exposition célébrant des héroïnes de BD jeunesse, avec un quiz pour mieux les découvrir !

Ados et Séniors ! *Décryptons l'information* du 2 avril au 5 mai, une exposition et des ateliers pour éduquer aux médias : informations, opinions ou fake news ? pour info <https://www.ritimo.org/Decryptons-l-information-une-exposition-pour-eduquer-aux-medias>.

« *La boîte à contes les P'tits Loulups* » pour les plus petits : du 6 avril au 30 avril, une animation sur le thème du loup.

Peluches à manipuler, masque de loup à reconstituer selon ses envies, personnages à déplacer pour recréer l'histoire, cette boîte à loup permet aux enfants de participer pleinement en faisant vivre les albums grâce aux objets !



Pour les 10-13 ans : à l'occasion des 20 ans de la médiathèque d'Annœullin, tu peux faire entendre ta voix ! Tu as entre 10 et 13 ans, tu as de l'imagination, tu aimes prendre la parole en public et tu connais bien ta médiathèque, alors cet atelier est fait pour toi ! Viens faire la connaissance du Professeur Tout-de-biais incarné par l'auteur et comédien **Thierry Moral** pour imaginer au cours de plusieurs ateliers ce qu'est une médiathèque et ce qu'elle pourrait être dans tes rêves les plus fous Tu pourras mettre tes idées en

commun avec d'autres participants pour présenter votre projet à la manière d'une conférence. Si tu es intéressé.e le Professeur t'attend **le 24 avril de 10h à 12h, le 28 avril de 15h à 17h, le 5 mai de 15h à 17h, le 12 mai de 15h à 17h et le 22 mai de 10h à 12h** avec une restitution dans l'après-midi. Ateliers proposés en partenariat avec la MEL et Le Labo des histoires.

> Renseignements et inscriptions au 03.20.16.15.90

Et pour finir : Date à retenir !

Eh oui 20 ans déjà **le 22 mai** ! Votre médiathèque soufflera sa vingtième bougie !!! Une journée riche en surprises pour les petits et les grands vous attend !





Journée au féminin

Samedi 10 avril 2021

Salle Louis Parsy, Rue de la Gare

Médiathèque, Bd Léon Blum

ATELIERS

8h45 à 10h45

> Atelier Gym Zen par Restons Zen

11h à 12h30

> Atelier lâcher prise par Olie et sa valise

13h30 à 15h30

> Atelier Esprit Zen par Restons Zen

15h45 à 17h15

> Atelier lâcher prise par Olie et sa valise

9h30 à 11h30

> Atelier fabrication d'une guirlande lumineuse par La maison d'Emilpapiers

> Atelier modelage par Les Ateliers de Claudia

14h30 à 16h30

> Atelier confection d'un carnet par La maison d'Emilpapiers

> Atelier pastels secs par Les Ateliers de Claudia

Inscriptions à partir du 26 Mars

Réservations ou renseignements au 03.20.90.41.29



PIÈCE DE THÉÂTRE

Entre Copines

Réservée exclusivement aux femmes de plus de 15 ans

Places limitées

Entrée : un don de 5€
au bénéfice de l'association

La fondation des femmes

Modalités de l'événement modifiées en fonction des conditions sanitaires.

21h00

Ouverture des portes à 20h30

Salle Louis Parsy
rue de la Gare

Uniquement sur réservation
à la Médiathèque, Bd Léon Blum

Permanences

Mardi 30 mars de 10h à 12h

Jeudi 1^{er} avril de 15h30 à 17h30

Samedi 3 avril de 10h à 12h

Mercredi 7 avril de 14h à 16h

Synopsis : Poussez la porte de l'intime, découvrez un univers 100% féminin, le temps d'une soirée confidences, rigolades, coups de gueule et coups de coeur. Une soirée **bonne humeur** avec intervention du public, qui laisse la place à la femme avec un grand « F » comme facétieuse. Venez entre copines si vous avez envie de passer un moment léger et drôle.

Services à la personne



Nouvelle adresse

13, rue Albert Camus 59112 Annœullin
Tél : 03 20 85 71 74 - Fax : 03 20 86 00 84
contact.annoeullin@fede59.admr.org



La mission de l'ADMR est **de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide à domicile** individualisés et destinés à tous, de la naissance à la fin de vie, avec une équipe spécifiquement formée aux métiers de l'aide à la personne.

- **Présidente** : Marie-Claire HERMANT
- **Cadre de Service** : Sylvie CONSIL
- **Responsable de secteur** : Carmen FERNANDEZ

Emploi et formation



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

[Le Service Civique c'est quoi ?]

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Ce dispositif leur permet de s'engager sans condition de diplôme, pendant 6 à 12 mois, dans une mission d'intérêt général, au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... Cette mission donne lieu au versement d'une indemnité mensuelle forfaitaire de 473,04 € par l'État, à laquelle s'ajoute un complément de 107,58 € pris en charge par l'organisme d'accueil. En outre, le service civique ouvre droit à un régime complet de protection sociale.

[La Mission Locale Métropole Sud] s'engage à vos côtés !

Pour accueillir un jeune sur une mission de volontariat, la Mission Locale peut vous aider :

- à faire votre demande d'agrément sur le site du Service Civique,
- à travailler sur des missions,
- à positionner un jeune,
- à servir d'intermédiaire dans vos démarches !

[7 domaines d'intervention]



Faites le saut !

[La Mission Locale Métropole Sud] s'engage à vos côtés !

+ d'infos : Hélène HASHEMI - hhashemi@mlms.fr
Mission Locale Métropole Sud
Antenne d'Annœullin - 5 rue des Coquelicots
Tél. : 03 20 58 92 47

Malgré le contexte sanitaire, les services d'aides aux courses, petits dépannages et Allo mairie continuent de fonctionner sur la commune dans le strict respect des gestes barrières (port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique et distanciation physique).

Toutes ces prestations sont à destination **des personnes retraitées, isolées ou handicapées.**

Le coût horaire de ces services est déterminé en fonction d'un barème : situation familiale / revenus d'imposition.



LE SERVICE « D'AIDE AUX COURSES »

L'objectif de ce service est de maintenir le lien avec l'extérieur, de resserrer le lien social tout en gardant une certaine autonomie.

Les prestations proposées dans le cadre d'un accompagnement sont :

- Les courses alimentaires
- Les rendez-vous chez le médecin, kiné, dentiste, pharmacie, etc ...
- Les démarches en banque
- Les promenades (marché, coiffeur, fleuriste, boulangerie etc ...)
- Les déplacements au cimetière
- Les visites à un proche en maison de retraite ou foyer logement.

Cette liste n'est pas exhaustive, et toutes vos demandes seront étudiées tout en respectant la sécurité sanitaire de tous.

LE SERVICE « PETITS DÉPANNAGES »

Le service est à votre disposition pour toute réalisation de petits travaux de jardinage, petits travaux de bricolage et déplacement à la déchetterie.

En cas de doute sur la faisabilité de l'intervention, l'agent se rend sur place afin d'estimer le travail demandé.

LE SERVICE « ALLO MAIRIE »

Service GRATUIT de démarches administratives à domicile proposé sur rendez-vous en contactant le C.C.A.S.

Ce service de dépannage administratif est proposé :

- aux personnes âgées dans l'incapacité de se déplacer en mairie,
- aux personnes handicapées ou sortant d'hospitalisation, personnes accidentées,
- aux personnes isolées ayant des enfants en bas âge.



Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville - Grand Place

Responsable : Christine LEROY

Tél. : 03 20 90 41 55

christine.leroy@annoeuillin.fr



Ces services fonctionnent sur prise de RENDEZ-VOUS
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Renseignements, contacter le CCAS au 03 20 90 41 55

Tu as entre 18 et 30 ans ?
Tu es à la recherche d'un emploi ou tu es déjà en activité ?
Tu résides sur la commune ?
Tu souhaites obtenir ton permis de conduire,
outil d'insertion professionnelle ?
Le CCAS peut t'aider à financer ton permis de conduire
jusqu'à 80% de son prix ! En échange ?

100 h de ton temps bénévolement passées dans
l'établissement ou association de ton choix !

Ton permis de conduire ne te coûterait
que 20% de son prix !!!! Intéressant non ?

**UNE BOURSE
POUR TON PERMIS
DE CONDUIRE**



**GRACE AU
MICROCREDIT
SOCIAL, JE REBONDIS !**

Un projet d'insertion professionnelle ?
Des difficultés pour le réaliser (Permis de conduire, véhicule ...) ?
Microcrédit social est une alternative au crédit bancaire
classique, et facilite l'insertion professionnelle.



**ETUDIANTS
POST BAC**



Tu résides sur la commune ?
Sais-tu que tu peux obtenir une bourse ?

Cette bourse est versée 1 fois par année scolaire et varie de 120 € à 160 €
(Montant révisable chaque année par le Conseil d'Administration du CCAS)

Cadre de vie



Photo prise en septembre 2019

Le compostage sert à valoriser les « déchets verts » et à réduire le volume de déchets collectés.

Le compost obtenu permet de disposer d'un amendement naturel et de qualité.

Le service des espaces verts de la commune organise une séance d'initiation au compostage **le samedi 12 juin 2021 de 9h à 11h** à la Fontinelle (près de la salle de musculation) rue du Vent de Bise.

Cette séance est exclusivement réservée aux Annoeullinois.

A la fin de la démonstration un composteur sera remis gratuitement à chaque personne intéressée par la fabrication de compost moyennant son engagement à une bonne utilisation du composteur.

Inscriptions :

Centre Technique Municipal
Tél. : 03 20 90 41 20
ctm@annoeullin.fr



Le concours des maisons fleuries aura lieu cette année.

Le bulletin d'inscription sera disponible dans le prochain magazine (fin mai 2021).

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

Marché aux Fleurs et aux Plantes

**Samedi 15 Mai 2021
de 10h à 17h
Place du Marché**



**Fleurs, plants de légumes, fraises,
plantes et dérivés**

Ferme pédagogique



Groupe **Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY**

Phénoménale, l'opposition s'arroge la paternité de l'action du Maire pour la mise en place du centre de dépistage Covid ! S'il fallait les croire, ils écriraient un jour que c'est grâce à eux que Paris a la Tour Eiffel !

Mais soyons sérieux : dès le 9 avril 2020, Philippe Parsy a pris tous les contacts nécessaires pour envisager l'organisation d'un centre de dépistage à Annœullin (les preuves peuvent être produites), et ce n'est que le 28 juillet avec leur nouvelle énergie et un peu de retard, qu'ils affirment, sur leur page Facebook, être à l'initiative de cette action... en déclarant un peu plus tard « *la leçon du centre de dépistage covid, grâce à notre demande, a été retenue* » !

C'est un exemple minime, mais énervant, qui nous pousse à vous mettre en garde sur leurs écrits et leurs répétitions.

Alors, nous prendrons leur « méprise » comme une reconnaissance et des félicitations pour l'action éclairée et volontariste de l'équipe majoritaire.

Rebelote ... Augurant d'une action du Maire après le rejet de la demande de centre de vaccination, elle veut créer un effet d'annonce en réclamant la publication de ce que le Maire prévoit pour aider les personnes isolées.

Ne soyons pas dupes : Philippe Parsy a entrepris des démarches, dès la réponse du Préfet, pour aider à la vaccination les personnes fragiles ou isolées. Cela prend un certain délai et ce n'est pas la publication Facebook de nos opposants qui a suscité la démarche.

Pierre DUBAR, Porte-parole du Groupe majoritaire
contact@annoeullin.fr

Groupe **Une nouvelle énergie pour Annœullin**

Lors du dernier Conseil Municipal, il a été question, entre autres, qu'une étude soit diligentée auprès de la Métropole Européenne de Lille dans le cadre de l'aménagement global de la ville. Nous ne pouvons qu'approuver cette étude, celle-ci faisant partie de notre programme électoral. Cependant, elle doit être menée sur différents axes et par différents acteurs.

Malgré notre intérêt à ce débat, aucun document ne nous a été remis. Cette étude devrait comporter deux axes : un axe allant de la Place du Marché au centre-ville dans un premier temps, puis un axe concernant la réhabilitation de l'ancienne brasserie.

La MEL, par ses études techniques, peut être maître d'œuvre, c'est-à-dire proposer différents scénarios. Mais elle ne pourra pas en être maître d'ouvrage, responsabilité du maire. La commune doit garder la décision ultime de ces aménagements.

Ainsi, pour que cette étude s'inscrive dans un souhait d'embellissement de la ville, d'attractivité du centre-ville, de mieux vivre, les Annœullinoises et Annœullinois doivent y participer activement, en tant qu'acteurs. Les commerces, la circulation, le stationnement, l'arborisation... sont autant de sujets à aborder avec les personnes vivant ces problématiques au quotidien et non dans les bureaux de la MEL. Pour cela, vous pouvez compter sur nous pour qu'une démocratie participative soit entendue par la Mairie.

Prenez soin de vous !

nouvelleenergiepourannoeullin@gmail.com
Claire HUMBERT DUTILLEUL

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.



Petite-Enfance



Olie et sa valise au Service Petite-Enfance

Olie et sa valise peut de nouveau intervenir tout en respectant les gestes barrières au sein du Service Petite-Enfance pour la plus grande joie des enfants et du personnel.



Carnaval à la crèche

Le 16 février 2021 jour du Mardi gras, les enfants de la crèche ont fêté le Carnaval.

Cette année, le dress-code était sur le thème Marin.

Les familles ont débordé d'imagination : Marin, Capitaine crochet, Pirates, Sirènes étaient de la fête. Ingrid leur avait concocté de bonnes crêpes pour compléter le goûter habituel afin de clore cette après-midi festive.



Mardi gras à la Halte-Garderie

C'est Mardi gras à la Halte-Garderie !

Les petits clowns étaient au rendez-vous pour faire la fête !



Résidence «Comtesse des Flandres»

Résidence Autonomie pour personnes âgées autonomes



Personnes âgées valides et autonomes qui recherchent un logement confortable, une sécurité et un cadre relationnel pour éviter l'isolement.

Espace et parking sécurisés

Agent d'astreinte 24/24 pour urgence médicale et technique

Animations, restauration et accueil administratif du lundi au vendredi

